



Assemblée générale

Distr. générale
21 novembre 2006

Original : français

Soixante et unième session
Point 110 de l'ordre du jour

Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

Rapport de la Sixième Commission

Rapporteur : M. Mamadou Moustapha **Loum** (Sénégal)

I. Introduction

1. La question intitulée « Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale » a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la soixante et unième session de l'Assemblée générale conformément à la résolution 58/316 de l'Assemblée en date du 13 juillet 2004.
2. À sa 2^e séance plénière, le 13 septembre 2006, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, de renvoyer cette question à toutes les grandes commissions pour examen de leur programme de travail provisoire respectif et pour suite à donner.
3. La Sixième Commission a examiné la question à sa 23^e séance, le 21 novembre 2006 (voir A/C.6/61/SR.23).

II. Examen du projet de décision A/C.6/61/L.19

4. À la 23^e séance, le 21 novembre, le Président a présenté le projet de décision A/C.6/61/L.19, relatif au programme de travail provisoire de la Commission pour la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale tel qu'il a été proposé par le Bureau.
5. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision relatif à son programme de travail provisoire pour la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale (voir par. 7).
6. Après l'adoption du projet de décision, le représentant de la République arabe syrienne a fait une déclaration pour expliquer sa position (voir A/C.6/61/SR.23).



III. Recommandation de la Sixième Commission

7. La Sixième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision ci-après.

Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale note que pour sa soixante-deuxième session, la Sixième Commission a décidé d'adopter le programme de travail provisoire ci-après.

Programme de travail provisoire¹

8 octobre ²	Organisation des travaux de la Sixième Commission Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa quarantième session
8-9 octobre	Mesures visant à éliminer le terrorisme international
10 octobre	Responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite
11 octobre	Protection diplomatique
15 octobre	Examen de la prévention et de la répartition des pertes
18-19 octobre	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
22-23 octobre	Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation
25-26 octobre	Les principes du droit aux niveaux national et international
29 octobre-2 novembre et 5-9 novembre	Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-neuvième session
12-13 novembre	Responsabilité pénale des fonctionnaires et experts des Nations Unies en mission
15 novembre	Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international Rapport du Comité des relations avec le pays hôte

¹ Indique des dates provisoires en 2007 pour les débats concernant les questions respectives.

² En fonction de l'issue de l'examen du point de l'ordre du jour intitulé « Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies » par la Sixième Commission à la reprise de sa session en mars 2007, la Commission pourra éventuellement commencer ses travaux de la soixante-deuxième session une semaine plus tôt.

Adoption du programme de travail provisoire de la
soixante-troisième session [résolution 58/316, annexe,
par. 3 h)]

16, 17 et 24 octobre
et 14 et 16 novembre

Journées réservées
